

**4 Économie**

Réunion trimestrielle de la Sotrader à Oyem

**Le programme Graine s'ouvre aux agripreneurs indépendants**



Photo : D.R.



Photo : D.R.



Photo : D.R.

Finalisation du rapport final par Théophile Ogandaga (centre), P-dg de Sotrader, Calixte Mbeng (d), coordonnateur national de Graine, et Serge Ndong, responsable de Graine dans le Woleu-Ntem. Photo du milieu : Lauréat du Prix Sotrader, Valentin Mba Nang, dans sa plantation d'ananas. Photo de droite : Les co coopérateurs en masse dans les plantations, dès ce matin.

**Innocent M'BADOUMA**  
Libreville/Gabon

*Organisée à Oyem, dans la province du Woleu-Ntem, la réunion trimestrielle de la Société de transformation et de développement rural (Sotrader), en charge de la gestion du programme Graine, s'est achevée vendredi sur une note d'optimisme. Avec des recommandations et des engagements pour un nouveau bond de la production agricole nationale.*

**DÈS** ce lundi, de nombreux coopérateurs du Woleu-Ntem et ceux venus d'autres provinces vont reprendre le chemin des plantations. Ce, après avoir

pris part à la rencontre organisée par la Société de transformation et de développement rural (Sotrader) et le programme Gabonais des réalisations agricoles et d'initiatives des nationaux engagés (Graine), à Oyem. En effet, ouverte le mardi 17 avril 2018 au Minkebé Palace, cette réunion s'inscrit dans le cadre des rencontres trimestrielles qu'organise d'ordinaire la Sotrader à Libreville, depuis sa création. Sauf que cette fois-ci, ses responsables et ceux de Graine ont innové en délocalisant les assises en province et en y associant les principaux acteurs que sont les coopérateurs.

Au menu: faire le bilan de l'année 2017, établir les nouvelles perspectives et se fixer de nouveaux horizons agricoles. C'est ce à quoi se sont attelés Théophile Ogandaga, P-dg de Sotrader, Calixte Mbeng, coordonnateur national du programme Graine, les responsables du ministère de l'Agriculture et les coopérateurs eux-mêmes. « Nous avons trouvé des solutions à nombre de préoccupations des coopératives, et même à celles des responsables provinciaux chargés de conduire le programme Graine », a indiqué M. Ogandaga. Naturellement, le financement des plantations a été abordé. « Comment finan-

cer davantage le développement des plantations pour que les coopératives procèdent à l'extension des surfaces agricoles ? Dans la nouvelle vision, nous sommes tombés d'accord avec les coopérateurs que la Sotrader supporte 60% du coût global, et que le coopérateur contribue à 40 % des charges », a ajouté M. Ogandaga. Afin de réduire les risques humains (abandon des plantations, laxisme dans le travail, démotivation, etc), le programme compte désormais travailler uniquement avec des coopérateurs motivés. C'est pourquoi il va consacrer une partie de ses financements aux

agripreneurs (entrepreneurs agricoles indépendants) ayant déjà des fermes ou ayant aménagé des espaces cultivables. A souligner que lors des travaux, de nombreux coopérateurs se sont prononcés pour des parcelles morcelées et attribuées à des coopérateurs motivés. Le recrutement tous azimuts des coopérateurs, surtout ceux attirés par les 100 000 francs de primes d'incitation aux travaux champêtres, a causé du tort au programme. Cette année 2018, la Sotrader s'est fixée des priorités. Au nombre de celles-ci, l'augmentation des superficies agricoles et des spéculations végétales à

cultiver. « Nous avons défini un certain nombre de superficies à augmenter cette année. Nous comptons ajouter 1500 hectares de produits », a dit M. Ogandaga. Par ailleurs, Graine va s'ouvrir à d'autres produits comme l'ananas, le maïs, la canne à sucre, le taro... qui viennent ainsi s'ajouter aux quatre premières cultures du programme (manioc, banane, piment, tomate). Pour montrer l'exemple, la Sotrader va planter 200 ha d'ananas dans la zone de Ntoum, et 360 ha de maïs. \*Agripreneur: concept lancé par la Banque africaine de développement, signifiant "agriculteur et entrepreneur"

**Campagne de sensibilisation au métier de saigneur d'hévéa Siat Gabon et l'ONE satisfaits des résultats**

**I.M'B.(Notes de GOM)**  
Libreville/Gabon

**SIAT-GABON** et l'Office national de l'emploi (ONE) agissant en partenariat, ont achevé, le 20 avril dernier, une campagne de sensibilisation au métier de saigneur d'hévéa auprès des jeunes. Trois jours durant, l'équipe conduite par Lydie Ntchoreret, chef d'antenne Estuaire, composée d'agents de l'ONE et de ceux de Siat Gabon, a effectué cette mission en trois étapes : Libreville d'abord, le 18 avril 2018, Bikélé et Ntoum le jour suivant et, enfin, Kango, le 20 avril dernier. La salle polyvalente de la mairie de Bikélé et le complexe de la Maison de la

jeunesse et de la culture de Ntoum, ainsi que la mairie de Kango, ont prêté leurs cadres à ces rencontres avec les jeunes. Les experts de l'ONE, dans leurs communications lors de ces circonstances, ont d'abord expliqué les différents aspects de la convention qui lie désormais l'Etat gabonais à Siat-Gabon. Avant de présenter, au moyen d'un film documentaire, le métier de saigneur. Ainsi, les jeunes demandeurs d'emploi, venus nombreux à Bikélé, Ntoum et Kango, ont pu découvrir ce métier et le plan de carrière que leur propose Siat Gabon à travers ce programme. Ils ont appris, notamment, qu'il est possible de devenir superviseur de saignée, après avoir démarré comme ouvrier sai-



Photo : D.R.



Photo : D.R.

Lydie Ntchoreret, chef d'antenne Estuaire de l'ONE. Photo de droite : Les jeunes venus écouter les représentants de l'ONE et de Siat-Gabon.

gneur. Sont éligibles à ce programme, les jeunes de nationalité gabonaise, âgés de 16 à 35 ans et ayant le baccalauréat au maximum « Il y a également la garantie, pour ceux qui seront retenus après les 30 jours de formation, de bénéficier

d'une assurance maladie (Cnamgs) et sociale (Cnss) et d'avoir droit à une indemnité de stage. Ce qui n'est pas toujours le cas lorsqu'on passe par la candidature spontanée », a souligné Franck Nzengue, conseiller emploi à l'ONE. L'on retient également que

Siat s'engage à payer un encouragement de 30 000 francs, tous les dix jours à chaque apprenti durant le mois de formation. Soit 90 000 francs par mois. Après les trois jours de sensibilisation à Libreville, Ntoum et Kango, plusieurs jeunes compatriotes ont

souscrit au programme. Selon John Bagnena, chef de service agricole Siat, l'opération de sensibilisation visait deux objectifs : combler le déficit en main d'œuvre qualifiée dans le domaine d'ouvriers saigneurs, et nationaliser ce poste aux mains des expatriés à ce jour. Les participants se sont montrés intéressés et motivés à intégrer le concept, non sans y émettre quelques appréhensions, surtout en ce qui concerne le montant de l'indemnité de stage qu'ils jugent trop faible. Au final, 120 jeunes ont adhéré au programme, à la grande satisfaction de la chef d'antenne Estuaire à l'ONE, qui s'est dite satisfaite des résultats bien au-delà de ses attentes.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 20/04/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du		
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	<b>CAC 40</b>	20/04/2018	5 384,44
		USD	1,2382	1USD =	529,767	1 USD	545,660	<b>DOW JONES</b>	20/04/2018	24
		CAD	1,5606	1CAD =	420,324	1 CAD	433,933	<b>747,54</b>		
		JPY	132,8800	1JPY =	4,936	100 JPY	5,085			
		GBP	0,8698	1GBP =	754,190	1 GBP	776,816			
		CHF	1,1976	1CHF =	547,726	100 CHF	564,16			
		ZAR	14,7813	1ZAR =	44,377	100 ZAR	45,71			
		MAD	11,3404	1MAD =	57,842	1 MAD	61,07			
		CNY	7,7717	1CNY =	84,403	1CNY	86,94			
		KES	124,2900	1KES =	5,278	1KES	5,44			

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
20 Avril 2018: **74,46**

**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>